Je passe à la classe exceptionnelle

Hors Classe

Echelon	Durée dans l'échelon
7	
6	3 ans
5	3 ans
4	2 ans et demi
3	2 ans et demi
2	2 ans
1	2 ans

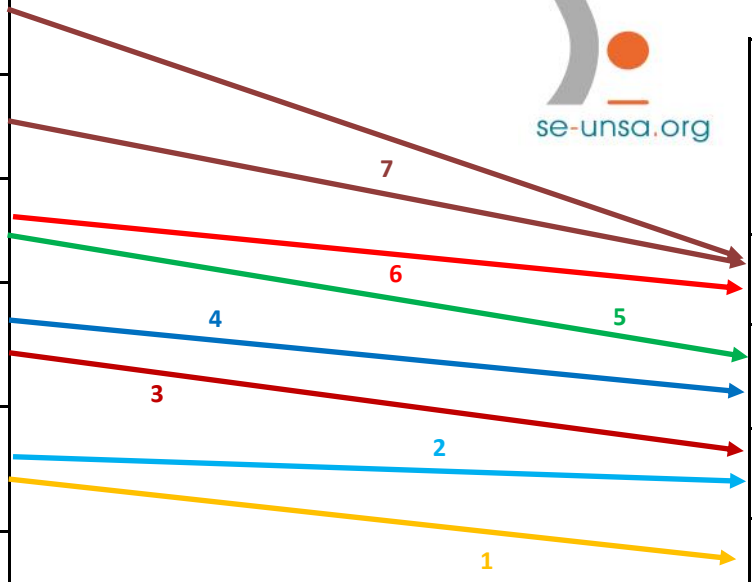

se-unsa.org

Classe Exceptionnelle

Echelon	Durée dans l'échelon
4	
3	2 ans et demi
2	2 ans
1	2 ans

1– Je suis au 3ème échelon de la HC avec moins de 2 ans d'ancienneté, je passe au 1er échelon de la CE et je garde mon ancienneté.

2– Je suis au 3ème échelon de la HC avec plus de 2 ans d'ancienneté, je passe au 2ème échelon de la CE sans ancienneté.

3- Je suis au 4ème échelon de la HC avec moins de 2 ans d'ancienneté, je passe au 2ème échelon de la CE et je garde mon ancienneté.

4– Je suis au 4ème échelon de la HC avec plus de 2 ans d'ancienneté, je passe au 3ème échelon de la CE sans ancienneté.

5– Je suis au 5ème échelon de la HC avec moins de 2 ans et demi d'ancienneté, je passe au 3ème échelon de la CE et je garde mon ancienneté.

6– Je suis au 5ème échelon de la HC avec au moins 2 ans et demi d'ancienneté, je passe au 4ème échelon de la CE sans ancienneté.

7– Je suis au 6ème ou au 7ème échelon de la HC, je passe directement au 4ème échelon de la CE et je garde mon ancienneté.